



Recours pour obtention d'une carte d'identité

Par **meilley**, le **21/09/2009** à **15:05**

Bonjour,

Je suis divorcée du papa de ma fille, âgée de 17 ans; suite à une sérieuse dispute en avril dernier entre eux deux, il s'est opposé à la réalisation de sa carte d'identité périmée et de son passeport, la privant ainsi d'un séjour linguistique cet été. J'ai fait la demande pour obtenir l'autorité parentale exclusive dans le seul but de lui faire faire des papiers d'identité valides, la réponse du juge a été défavorable en ce qui me concerne. Il va de soi que j'ai essayé lors de l'audience de trouver un terrain d'entente avec le papa, mais celui se mure dans une violence insupportable et déstabilisante pour ma fille. Ma question est: quel est notre dernier recours (nous avons 1 mois pour faire appel) sachant qu'elle devra passer son concours d'entrée à l'école d'infirmière en mars 2010 et qu'elle ne sera majeure que le 15 avril?
merci d'avance